

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ■ « Fais pas ci, fais pas ça ! » Les écoliers apprennent ce que nous ne savions pas
S'ils vous rentrent dans les plumes...



EN CLASSE. La plupart des enseignants du premier degré ont bien compris que l'étude de la biodiversité ordinaire peut commencer à la porte de l'école, puis captiver leurs classes. PHOTOS D'ARCHIVES AUX MARRIÈRES-DE-VEYRE ET À SAINT-SATURNIN

On ne pulvérise plus les pucerons et on composte jusque sur le balcon ! « Maman, fais pas ci ! Pappa, fais pas ça ! » C'est presque le monde à l'envers quand les enfants rentrent de l'école. On vous explique pourquoi.

Anne Bourges
 anne.bourges@education.com

« **A**ujourd'hui, il n'y a pas une seule école dans le département qui ne traite autre un domaine de l'éducation au développement durable (EDD) », explique Philippe Léotoing, conseiller technique auprès du recteur pour les rythmes scolaires.

Le Puy-de-Dôme serait l'un des départements les plus avancés de France sur ces initiatives, estime Jean René Léandri, en charge du comité départemental de l'EDD auprès de l'inspection académique de Clermont-Perrand.

1 Le développement durable à l'école, ça se passe comment ? Dans la classe de d'Isabelle Rigal, cet après-midi-là, les CE2 décodent les photos de leur rivière. Le challenge : trouver des indices pour déduire le sens du courant. Un groupe a repéré des arbres en amont et une feuille qui flotte en aval. Un autre utilise la « confluence » de deux bras de rivière... Jolis raisonnements. Et sacré vocabulaire ! Il faut dire qu'ils font

partie des dix-sept classes de l'école des Marrés-de-Veyre qui bénéficieront de six demi-journées d'animations du Centre permanent d'information pour l'environnement (CPIE) en 2016-2017.

Parmi les projets scolaires transversaux qui les occuperont : « La nuit écologique de la Veyre » mais aussi « Le bocage » ou « Les petites plantes grandissent mieux sans pesticide ». On va sur le terrain et en fin d'année, une « journée de restitution » réunit tous les projets.

2 Qui participe ? L'Éducation nationale est ouverte sur ses partenaires à l'école de l'EDD : services de l'État, collectivités territoriales, associations, établissements publics, centres de recherche, acteurs

économiques...

Ce 28 novembre, aux Marrés-de-Veyre, la direction académique du Puy-de-Dôme et le Syndicat mixte des vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA) ont ainsi pu sceller par convention un partenariat qui a déjà touché 168 classes et 3.918 enfants depuis 2005.

Ailleurs, on pourrait citer d'autres partenaires intervenant de la maternelle au lycée : les parcs régionaux (échanges ville-campagne et autres outils pédagogiques avec le PNRA et le PNR Livradois-Forez), les délégataires de services parcsour proposés aux scolaires autour du tri), des festivals comme celui de l'eau dans le Sancy, les associations comme AstuSciences ou H2O...

3 À quoi ça sert ? « C'est indispensable en terrain et citoyenne... Si on n'éduque pas à l'environ-

Dix ans d'éducation ont imprégné la vie locale

nement, ils seront aussi bêtes que je l'ai sans doute été à un moment ou à un autre en croyant que la nature était indéfiniment à ma disposition », résume Gilles Petel, président du SMVVA et enseignant chercheur en biologie environnementale.

Aux sceptiques, le syndicat explique que dix ans de sensibilisation ramené à l'école ont imprégné la vie locale : « Les gens nous racontent que leurs enfants leur font arrêter les pesticides au jardin ou leur disent de bien regarder les étiquettes », explique Béatrice Malherbe, animatrice du contrat territorial Vallée de l'Auzon. « Depuis 2012, on a réussi à diminuer de moitié la présence de pesticides dans l'eau et nous n'avons plus de pics de pollution aux herbicides. Ces actions d'éducation y contribuent. »

4 Quel coût ? Qui finance ? Sur le territoire du SMVVA depuis 2005, les 664 demi-journées d'animation par le CPIE Clermont-Dôme ont

REPÈRES

L'éducation au développement durable à l'école, c'est quoi ? Vaste sujet ! Le ministère de l'Éducation nationale explique : « L'EDD permet d'appréhender la complexité du monde dans ses dimensions scientifiques, éthiques et civiques. Transversale, elle figure dans les programmes d'enseignement. »

En 2013 la loi de refondation de l'école l'a fait entrer dans le code de l'éducation comme un apprentissage transversal. La circulaire de 2015 ayant mis en œuvre cette « transversalité » des enseignements, l'EDD sert aujourd'hui de support à des projets qui en appellent aux maths comme à l'éducation civique, aux arts plastiques comme à l'histoire...

Label EDD : école/établissement en démarche de développement durable. Attribué aux écoles, aux collèges et aux lycées généraux, technologiques et professionnels, ainsi qu'aux centres de formation d'apprentis qui entrent en démarche globale de développement durable. Il y en a déjà quinze sur l'académie et trente-cinq candidats pour 2016-2017.

Avec l'agence de l'eau Loire Bretagne

Concours d'affiches. À l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, l'agence organise un concours d'affiche « Il y a de la vie dans l'eau ! Ici et ailleurs », ouvert aux établissements scolaires du bassin. Renseignements sur www.prenons-soin-de-leau.fr.

10^e programme d'intervention. Il soutient des programmes d'information et de sensibilisation du public (dont scolaires) avec 160.900 € de financements. Pour 2016, dix acteurs financés (cinq dans le Puy-de-Dôme). ■